



L'accès aux soins est toujours plus dégradé ! Ensemble, n'acceptons pas l'inacceptable ! Mobilisons-nous pour la réouverture des lits et des urgences à Voiron !

Face à la situation désastreuse, des collectifs citoyens pour défendre la santé et les services publics

Partout en France, dans des dizaines de villes de toute taille ou en milieu rural, des collectifs de défense de la santé, des hôpitaux et des services publics se sont créés. 83 d'entre eux sont regroupés au sein de La Coordination Nationale des comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité.

Des citoyens, des soignants se mobilisent pour s'opposer à des fermetures de services dans les hôpitaux (maternité, urgences, pédiatrie, ophtalmo...) au manque dramatique de soignants mettant en danger la prise en charge des patients, ou encore pour empêcher la fermeture d'un Ehpad, ou s'opposer à la privatisation de la santé.

Les actions se multiplient et débouchent parfois sur des succès comme à Aubagne où la lutte a permis de suspendre la fermeture du service ophtalmologie de l'hôpital.

A Voiron aussi la situation médicale et hospitalière se dégrade depuis plusieurs années avec en point d'orgue depuis novembre 2021 la fermeture nocturne des urgences (sauf maternité et pédiatrie) Adultes, personnes âgées, enfants, jeunes gens, nous sommes tous impactés à court ou à moyen terme. Il est urgent de stopper cette dégradation.

Le Collectif Voironnais « Santé - citoyens, patients, soignants hospitaliers et libéraux » s'est constitué pour cet objectif. Devant l'urgence de la situation, et parce que nous aurons tous un jour besoin de l'hôpital, l'engagement de chacun est indispensable.



RÉUNION PUBLIQUE-DÉBAT Jeudi 15 décembre 20H Centre culturel St Jean-de-Moirans

Avec Av. Charles Delestraint

- Mme la Maire de St Jean-de-Moirans et son équipe
- Un représentant de la Coordination Nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité
- Des responsables syndicaux et des professionnels du secteur santé du voironnais
- Des élu.e.s

Ce collectif est composé de citoyen.ne.s, de soignant.e.s, d'hospitaliers, de libéraux, de syndicalistes et de militant.e.s du voironnais, attaché.e.s au service public de santé.

Déserts médicaux...le résultat de choix politiques délibérés !

Selon Madame Agnès Firmin Le-Bodo ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, 87 % des français vivent dans des zones considérées comme des déserts médicaux. Cette situation n'est pas due à une mauvaise répartition des professionnels de santé mais bien au nombre insuffisant de médecins par rapport à nos besoins.

C'est le numerus clausus qui a conduit à l'effondrement du nombre de médecins formés. Depuis sa mise en œuvre en 1972, le numerus clausus a fixé le nombre d'étudiants pouvant accéder à la seconde année d'études de médecine (sages-femmes, infirmières...), Destinée à réduire les dépenses de santé par la diminution de l'offre de soins cette mesure a eu des conséquences terribles :

- Alors qu'en 1970, 59000 étudiants en médecine étaient admis en 2ème année, ils n'étaient plus que 10 000 en 2020 ! dans cette même période la population passait de 48 à 67 millions d'habitants
- Quant aux infirmières qui étaient 220 000 dans les hôpitaux publics en 2010, elles ne sont plus que 170 000 aujourd'hui !

Conséquence : c'est aujourd'hui l'accès aux soins qui est fortement restreint avec la fermeture des urgences la nuit dans un tiers des hôpitaux français, et la régulation drastique des centres 15 organisée par le nouveau ministre de la santé.

Pédiatres, pédopsychiatres, médecins hospitaliers, chirurgiens dénoncent publiquement les défauts de soins, les retards de prises en charge, les abandons thérapeutiques pouvant conduire à des décès évitables.

Dans ces conditions ce n'est pas l'obligation d'une 4ème année d'internat pour les étudiants en médecine qui permettra d'améliorer la situation bien au contraire. Cette mesure aura pour conséquence de retarder l'installation des jeunes, de justifier la télémédecine, la téléconsultation, les plateformes...

Devant l'ampleur de la catastrophe, il faut au contraire : restaurer l'accès aux soins en rouvrant les écoles, et en augmentant significativement le nombre de places en formation de médecin, en réintégrant les soignants suspendus, en favorisant le retour de celles et ceux qui ont fui les métiers du soin dévalorisés et mal rémunérés, en régularisant les 5000 médecins à diplôme hors Union Européenne pour permettre ainsi la réouverture de lits.

PEDIATRIE :

« Les conditions de travail sont à ce point dégradées qu'elles mettent quotidiennement des enfants en danger. », alertent le 21 octobre, 4148 soignants en pédiatrie.

Extraits de leur adresse au Président de la République :

« Après 2 semaines seulement d'épidémies hivernales, habituelles et prévisibles, les services de réanimations pédiatriques partout en France sont saturés, les services d'hospitalisation débordent, les soins dits non urgents sont reportés et plus de 15 enfants parisiens ont été transférés hors région, alors que leur situation médicale était critique.

Alors, nous, pédiatres et soignants en pédiatrie, nous tiendrons, comme d'habitude.

Nous ferons le maximum pour offrir les meilleurs soins possibles aux enfants. Nous rassurerons des parents désespérés de voir leur enfant transféré dans un hôpital à plusieurs centaines de kilomètres.

Nous serons auprès des patients suivis pour maladie chronique, nous tiendrons un discours rassurant en expliquant que l'annulation des examens nécessaires n'aura pas de conséquence,

Nous appliquerons les directives qui nous demandent, pour raison « de sécurité », de limiter le nombre d'adolescents suicidaires accueillis en pédiatrie, en les renvoyant chez eux à leur désespoir et à celui de leurs parents.

Et l'hiver passera, nous ne dormirons pas, même dans notre sommeil nous veillerons sur eux au détriment de notre santé.

Certains d'entre nous partiront, encore, les internes désabusés quitteront l'hôpital dès leur formation terminée, les jeunes infirmier-es changeront de métier, découragés....

D'autres lits fermeront dans l'indifférence, la santé des enfants continuera à se dégrader, insidieusement, sous nos yeux mais sans jamais apparaître dans les tableaux Excel que vous consultez. »

Après cette alerte adressée au Président de la République le ministre de la Santé avait annoncé une aide de 150 millions d'euros. Unanimement jugée insuffisante et inadaptée à la gravité des risques encourus par les enfants cette aide vient d'être portée à 400 millions d'euros.

Rejoignez le Collectif Santé Voironnais
Ensemble nombreux on peut agir

Prochaine AG du collectif

Le 19 janvier à 19H

Maison des asso, Voiron

Signez la pétition en ligne sur change.org

<https://chnng.it/wXPcnhtf>



Contact : collsantevoironnais@orange.fr